année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **Election Conseil des Etats 2019 – Valais**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Election Conseil des Etats 2019 – Valais, 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Grundlagen der Staatsordnung 1
Wahlen 1
Eidgenössische Wahlen 1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Eidgenössische Wahlen

WAHLEN
DATUM: 03.11.2019
MATHIAS BUCHWALDER

À l'occasion de l'**élection au Conseil des États dans le canton du Valais** lors des fédérales de 2019, huit candidates et candidats se lancent dans la course, avec pour enjeu principal la question du maintien des deux sièges PDC. Le sortant Beat Rieder (pdc) est candidat à sa réélection, qui ne fait peu de doutes. Le siège haut-valaisan est ainsi peu contesté. Les discussions se concentrent avant tout sur le destin du siège du Valais romand. Son occupant depuis 2007, Jean-René Fournier (pdc), a décidé de se retirer de l'arène fédérale. Le PDC a pour but de maintenir son hégémonie: le parti a toujours détenu les deux sièges valaisans à la chambre haute. Néanmoins, les autres partis se font de plus en plus pressants afin d'obtenir leur part du gâteau. Le scrutin majoritaire utilisé pour l'élection au Conseil des États favorise cependant le centre de l'échiquier politique, un avantage de plus pour la «famille C», déjà historiquement dominante en Valais. Comme le note le Nouvelliste, l'élection va dans tous les cas accoucher d'une première: si le fauteuil PDC n'est pas renversé, une femme représentera pour la première fois le canton au sénat. En effet, le PDCVr lance Marianne Maret dans la course à la succession de Fournier. Yannick Buttet (pdc) était considéré comme le successeur naturel de Fournier, mais le politicien de Collombey-Muraz a été contraint de quitter son siège de conseiller national en cours de mandat pour des affaires de harcèlement sexuel, se mettant hors-jeu pour la course aux États. Sans candidat.e évident.e, le PDCVr a été contraint de revoir ses plans. Bien que le manque d'expérience politique au niveau national de Marianne Maret peut constituer un point faible face à ses concurrents, l'ancienne vice-présidente de la section romande du parti cantonal et ancienne présidente de la commune de Troistorrents présente néanmoins un profil à même de plaire. Elle ne fait pourtant pas face à des candidatures alibis de la part des partis concurrents. Le PS, le PLR et l'UDC lancent des poids lourds dans la bataille, avec respectivement Mathias Reynard (ps), Philippe Nantermod (plr) et Cyrille Fauchère (udc). Tous rompu à l'exercice politique, ils risquent pourtant de faire face à des écueils infranchissables à l'heure de défier les inamovibles démocrates-chrétien.ne.s. Pour le conseiller national Reynard, grand défenseur de l'égalité, le Nouvelliste relève qu'il sera difficile de contester la légitimité d'une candidate féminine. Également élu au national, Nantermod, qui vient de la même commune que Marianne Maret, aura du mal à combattre une élue issue du même giron, alors que Fauchère, président de l'UDC du Valais romand, risque de se heurter à un mur anti-UDC au deuxième tour en cas de bon score au premier.
Pour la première fois, les vert.e.s et les socialistes s'allient en vue de l'élection à la chambre haute. De ce fait, Mathias Reynard partage l'affiche avec la haut-valaisanne Brigitte Wolf (vert.e.s). La citoyenne de Bitsch a confié dans le Nouvelliste que son parti pèse encore trop peu pour qu'elle ait une chance d'être élue aux Etats, mais qu'elle «assume volontiers d'être la porteuse d'eau de Mathias Reynard». Le saviésan serait celui dont les chances de bousculer l'hégémonie démocrate-chrétienne sont les plus grandes: le Nouvelliste l'estime capable de récolter des voix au-delà de sa famille politique «grâce à ses combats en faveur de l'égalité, de la santé au travail et ses engagements passés et présents sur le climat». Il siège depuis 2011 au Conseil national, où il vise également une réélection. Pour conclure, le haut-valaisan Michael Kreuzer complète le ticket UDC aux côtés de Fauchère, alors que l'octodurienne Jacqueline Lavanchy dépose une candidature indépendante.
À l'approche du premier tour, le Nouvelliste a soumis un questionnaire aux candidates et candidats. L'examen des réponses révèle une Marianne Maret qui opte pour des positions de centre-gauche, la différenciant de son collègue de parti Beat Rieder sur plusieurs aspects. Elle se déclare par exemple favorable à l'interdiction d'exporter du matériel de guerre, à un contrôle plus strict de l'égalité salariale entre hommes et femmes ainsi qu'à l'octroi de mêmes droits, dans tous les domaines, aux couples homosexuels qu'aux couples hétérosexuels. À l'inverse, elle est contre une hausse de l'âge de la retraite, en faveur de laquelle milite Rieder. Sur les points qui viennent d'être évoqués, elle côtoie le socialiste Reynard, augurant d'un duel coriace pour l'obtention des voix du centre-gauche lors de l'élection. À l'exception des droits de couples homosexuels, Reynard et Nantermod, souvent considérés comme les deux prodiges du sérail politique valaisan, sont aux antipodes l'un de l'autre, ne se rejoignant sur aucun point.

Avec une participation de 55.01 pour cent, c'est sans surprise Beat Rieder qui termine en tête du premier tour, récoltant 45'678 voix. Plébiscité dans son Haut-Valais, où il obtient plus de la moitié de ses suffrages (26'531), alors que 25 pour cent de la population y réside, il fait profiter Marianne Maret de sa popularité. La chablaisienne, avec 39'660 voix, occupe la deuxième place, mais son avance sur Mathias Reynard (36'323 voix), qui réalise un score canon dans le Valais romand, est relativement maigre. Plus de 30'000 bulletins portent le nom du socialiste du côté francophone de la Raspille, où il devance Philippe Nantermod. Le libéral-radical, à la traîne dans le Haut, concède du terrain à ses concurrents en obtenant 25'727 voix. Il est suivi par Brigitte Wolf (24'799 voix), alors que l'UDC reste loin du score réalisé il y a quatre ans par Franz Ruppen, qui avait obtenu 29'539 voix: Cyrille Fauchère et Michael Kreuzer sont crédités de 16'652 et 15'359 votes.

Au vu de son résultat du premier tour, tous les espoirs sont permis pour Mathias Reynard. Le saviésan a notamment terminé en tête du classement dans les villes de Sion, Sierre et Martigny. Il s'est également illustré hors des bastions citadins, réalisant de gros scores dans des communes de montagne comme Veysonnaz ou Nendaz. Ces résultats, démontrant qu'il rallie des suffrages au-delà de la base électorale de son parti, lui permettent de légitimement lorgner sur le strapontin PDC. Motif d'espoir supplémentaire: le libéral-radical Pierre-Alain Grichting avait vu l'écart avec la deuxième place se réduire comme peau de chagrin entre les deux tours en 2015, passant de près de 9'000 à 1'481 suffrages seulement.
Déçu par son score du premier tour, Philippe Nantermod décide de se retirer de la course. Ce retrait est aussi motivé par la décision de Cyrille Fauchère de poursuivre la bataille. En effet, dans ce cas, le PLR ne peut pas compter sur le report des voix UDC en sa faveur, et Nantermod ne souhaite pas d'un «premier tour bis avec le même résultat». Son retrait peut donc, si l'électorat PLR se décide à voter pour l'autre parti de centre-droit, profiter à Marianne Maret. Des voix se sont cependant élevés pour appeler à voter Mathias Reynard, dont celle de Pascal Couchepin (plr). Alors que sa prise de position a suscité quelques remous au sein de son parti, l'ancien conseiller fédéral s'est justifié, avançant qu'un parti «qui représente un tiers des voix ne peut conserver deux siège sur deux au Conseil des États et trois sur cinq au Conseil d'État». Pour défendre le siège PDC, Marianne Maret a sorti l'atout «femme». Alors que les huit sièges au Conseil national sont revenus à des hommes, elle constitue la dernière chance de voir une femme valaisanne sous la coupole lors de la prochaine législature. Bien malgré lui, Mathias Reynard a endossé le rôle de potentiel «lady killer»: les discussions, très animées dans la presse, se sont donc attardées sur la personne la plus à même de représenter la cause féminine. Mathias Reynard s'est efforcé de rappeler la présence de Brigitte Wolf sur la même liste, et a mis en avant les thématiques sur lesquelles il a obtenu des résultats probants au cours de ses huit années passées au Conseil national, telles que l'égalité salariale, la lutte contre les violences domestiques et le congé parental. Il a également relevé que des interventions qu'il a déposé «pour la lutte contre le harcèlement sexuel ou de rue ont été systématiquement refusées par des femmes de droite». De son côté, Marianne Maret a assuré qu'elle défendra tout aussi bien la cause des femmes que Reynard, «en ayant un atout supplémentaire, celui d'en être une».

Le 3 novembre 2019, Marianne Maret sort vainqueur de son duel avec Mathias Reynard. Cependant, sa marge s'est encore atténuée, et elle ne compte plus que 1'370 suffrages d'avance sur le socialiste. Celui-ci récolte 47'032 voix, contre 48'402 pour la démocrate-chrétienne. Elle doit son salut au Haut-Valais, qui l'a soutenu plus fortement encore qu'au premier tour. Elle y récolte 22'654 voix, progressant de plus de 3'000 voix et creusant ainsi un gouffre de plus de 18'000 bulletins avec Reynard. La partie germanophone du canton s'est largement mobilisée – 55.2 pour cent de participation – pour permettre au PDC de conserver ses deux sièges. Beat Rieder, élu avec 52'355 voix, et Maret ont notamment bénéficié du soutien de l'électorat UDC du Haut-Valais, qui a soutenu le ticket PDC au détriment du membre de l'UDC du Valais romand Cyrille Fauchère (14'277 suffrages au total, 2'039 dans le Haut alors que Michael Kreuzer en avait récolté plus de 6'000 au premier tour). Ce résultat laisse un goût amer pour la gauche valaisanne, qui a espéré jusqu'au bout renverser le bastion PDC. Mathias Reynard est largement en tête dans le Valais romand, plus de 55 pour cent des suffrages tombant dans son escarcelle. Cela ne lui suffit néanmoins pas à rattraper le retard accumulé dans le Haut, pas aidé il est vrai par la plus faible mobilisation de l'électorat francophone; la participation s'est monté à 52.82 pour cent dans le Valais central, et seulement 44.01 pour cent dans le Bas-Valais. Quant à elle, Brigitte Wolf récolte 31'411 voix, alors que le taux de participation global se monte à 50.43 pour cent. Conscient d'avoir manqué de peu de déclencher un séisme historique dans le paysage politique

valaisan, Mathias Reynard voit quand même le verre à moitié plein, sentant que «le Valais est en train de changer». Même si elles ont capté une bonne partie de l'attention médiatique, les différences de comportement électoral entre régions linguistiques ne doivent cependant pas faire oublier un autre événement historique: pour la première fois, le Vieux-Pays envoie une sénatrice à Berne. Après une campagne animée et une lutte acharnée, Marianne Maret a gagné son billet pour la capitale. [1]

---

1) NF, 29.3., 6.4.19; LT, NF, 8.4.19; NF, 9.4., 23.4., 4.5., 13.5., 18.5., 25.6., 26.6., 21.8., 24.8.19; NF, 10.9.19; NF, 20.9.19; LT, NF, 21.10.19; NF, 22.10., 23.10., 24.10., 25.10., 26.10., 28.10.19; Lib, 29.10.19; NF, 30.10.19; LT, 31.10.19; LT, NF, TG, 4.11.19; NF, 5.11.19; TA, 21.2.22